

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Home](#) > Content

Alarmés, les sénateurs durcissent la loi envers les requérants d'asile

CONSEIL DES ETATS | Le nombre de requérants dépasse les 20 000 en 2011. Sommaruga est sous pression pour accélérer les procédures



© |

Berne | 12.12.2011 | 00:00

Un chiffre sur l'asile a provoqué l'émoi de la majorité des sénateurs hier soir. C'est le chiffre de 1400 jours. De quoi s'agit-il? De la durée moyenne de séjour en Suisse d'un requérant d'asile débouté. De son entrée sur le territoire jusqu'à sa sortie volontaire ou forcée, il s'écoule plus de quatre ans.

Pour Urs Schwaller (PDC/FR), ce délai est inacceptable. Il dénonce également

les vols spéciaux annulés, car beaucoup de requérants passent dans la clandestinité, ou le retard pris dans la mise à disposition de centres d'hébergement. Il demande à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga d'accélérer les choses.

Ton plus comminatoire

Une demande reprise sur un ton nettement plus comminatoire par This Jenny (UDC/GL). Il s'en prend pêle-mêle à l'inaction gouvernementale concernant les requérants déserteurs érythréens, dont le nombre a explosé ces dernières années, fustige le montant annuel de 2 milliards consacré à l'asile et s'indigne de l'augmentation du nombre de requérants qui utilisent l'asile pour commettre des délits graves. «Les gens ont en assez et ce ne sont pas des racistes ni des membres de l'UDC», renchérit Thomas Minder (Ind/SH).

Sommaruga et les abus

A gauche, on tire le frein à main. «Accélérer les procédures d'asile ne doit pas nous amener à oublier nos fondamentaux et notre tradition humanitaire, s'écrie Claude Hêche (PS/JU). Derrière les procédures, il y a des hommes et des droits.» Robert Cramer (Verts/GE) essaie d'amadouer la Chambre haute sur plusieurs points de la loi, notamment celui qui interdit de déposer une demande d'asile dans les ambassades à l'étranger.

Simonetta Sommaruga, qui passait son premier grand test sur l'asile devant les Etats, a déclaré qu'elle veut trois choses: une procédure efficace, une meilleure intégration des requérants agréés et un renvoi rapide des requérants déboutés, que ce soit de gré ou de force. Son objectif à plus long terme est de disposer de grands centres d'accueil comme aux Pays-Bas, où sont réunis tous les acteurs, pour qu'une procédure d'asile dure cent vingt jours dans 80% des cas. Elle a souligné qu'actuellement «il y a des abus et il faut les combattre».

En attendant la révolution à la sauce néerlandaise, les Etats ont voté une première modification de la Loi sur l'asile, qui prévoit quelques durcissements: pas d'asile pour le seul motif d'être déserteur, impossibilité de faire sa demande d'asile dans une représentation suisse à l'étranger, accélération de la phase préparatoire de l'asile grâce à l'engagement de tiers, amendes pour les requérants qui s'inventeraient après coup une activité politique, etc. La gauche a perdu tous les votes.

Coupes refusées

Le National a quant à lui refusé, dans le cadre du budget 2012, des coupes de

20 millions dans l'aide sociale et de 15 millions dans l'encadrement des requérants réclamées par l'UDC. Cette dernière est cependant en train de reprendre son thème électoral fétiche. Et ce n'est pas un hasard si l'ex-conseiller fédéral Christoph Blocher a choisi de siéger à la Commission des institutions politiques. Il pourra y demander des comptes à Simonetta Sommaruga, notamment sur l'asile...

Source URL (Extrait le 13.12.2011 - 07:17): <http://www.tdg.ch/alarmes-senateurs-durcissent-loi-envers-requerants-asile-2011-12-12>